

Département du Doubs

**COMMUNE DE
CHARQUEMONT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 MARS 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt mars à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Roland MARTIN, Maire.

Date de la convocation :
13 mars 2023

Affichée le :
13 mars 2023

**Nombre de conseillers
municipaux :**
En exercice : 22
Présents : 16
Absents : 6
Ayant donné pouvoir : 4

Etaient présents : M. Roland MARTIN, Maire,
Mme Françoise VIPREY, M. Christophe JANIN, Mme Bernadette DELAVELLE,
M. Bertrand LOUVET, M. Pascal RENAUD, Mme Brigitte COURTET, adjoints,
M. François JACQUOT, Mme Christelle MOUGIN, M. Patrick BERRET,
M. Philippe MERCIER, Mme Esther PETIT, Mme Françoise VUILLEMIN,
M. Vincent BOBILLIER, Mme Béatrice KOLODZIEJ, Mme Angélique MAIRE,
conseillers municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Mme Anne MAIRE qui donne pouvoir à
Mme Christelle MOUGIN, M. Philippe LOUVET qui donne pouvoir à M. Patrick
BERRET, M. Charles ALBER donne pouvoir à M. Christophe JANIN, M. Antoine
PETIT qui donne pouvoir à Mme Esther PETIT.

Absent excusé : Mme Géraldine FRANTZ

Absent non excusé : M. Christian LABARUSSIAS.

Secrétaire de séance : M. Christophe JANIN

**Délibération certifiée
exécutoire**

**Télétransmise en Préfecture
Le 23 mars 2023**

Publiée le 23 mars 2023

**DELIBERATION N° 2023.11
Comptes administratifs 2022**

Madame Françoise VIPREY, première adjointe, présente au conseil municipal les comptes administratifs 2022 du budget principal de la commune et du budget annexe bois, qui reprennent l'ensemble des mandats et des titres réalisés au cours de l'exercice.

Les comptes administratifs 2022 doivent être adoptés en dehors de la présence du Maire ayant assumé la gestion 2022. Monsieur le Maire quitte la salle du conseil municipal et Madame VIPREY assure la présidence de la séance pour procéder au vote des comptes administratifs 2022.

Après avoir pris connaissance des comptes administratifs 2022 et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, valide les comptes administratifs 2022 du budget principal de la commune et du budget bois.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Roland MARTIN



**REÇU EN PREFECTURE
Le 23/03/2023**

Application agréée E-legalite.com

99_DE-025-2125 01274-2023 0320-2023_11-DE

Département du Doubs

**COMMUNE DE
CHARQUEMONT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 MARS 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt mars à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Roland MARTIN, Maire.

Date de la convocation :
13 mars 2023

Affichée le :
13 mars 2023

**Nombre de conseillers
municipaux :**
En exercice : 22
Présents : 16
Absents : 6
Ayant donné pouvoir : 4

Etaient présents : M. Roland MARTIN, Maire,
Mme Françoise VIPREY, M. Christophe JANIN, Mme Bernadette DELAVELLE,
M. Bertrand LOUVET, M. Pascal RENAUD, Mme Brigitte COURTET, adjoints,
M. François JACQUOT, Mme Christelle MOUGIN, M. Patrick BERRET,
M. Philippe MERCIER, Mme Esther PETIT, Mme Françoise VUILLEMIN,
M. Vincent BOBILLIER, Mme Béatrice KOLODZIEJ, Mme Angélique MAIRE,
conseillers municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Mme Anne MAIRE qui donne pouvoir à
Mme Christelle MOUGIN, M. Philippe LOUVET qui donne pouvoir à M. Patrick
BERRET, M. Charles ALBER donne pouvoir à M. Christophe JANIN, M. Antoine
PETIT qui donne pouvoir à Mme Esther PETIT.

Absent excusé : Mme Géraldine FRANTZ

Absent non excusé : M. Christian LABARUSSIAS.

Secrétaire de séance : M. Christophe JANIN

**Délibération certifiée
exécutoire**

**Télétransmise en Préfecture
Le 24 mars 2023**

Publiée le 24 mars 2023

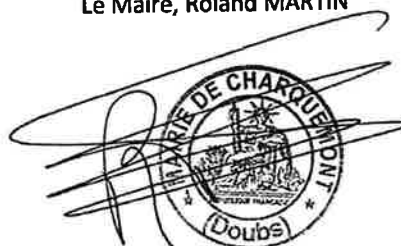
**DELIBERATION N° 2023.12
Comptes de gestion 2022**

Monsieur le Maire rappelle que les comptes de gestion du Receveur Municipal doivent être conformes aux comptes administratifs.

Cet exposé entendu, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Atteste qu'il y a concordance entre les comptes administratifs 2022 du budget général et du budget bois et les comptes de gestion du Receveur municipal.
- Adopte les comptes de gestion 2022 (budget principal et budget bois) de la commune de Charquemont.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Roland MARTIN



REÇU EN PREFECTURE

le 24/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-025-212501274-20230320-2023_12-DE

Département du Doubs

**COMMUNE DE
CHARQUEMONT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 MARS 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt mars à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Roland MARTIN, Maire.

Date de la convocation :
13 mars 2023

Affichée le :
13 mars 2023

**Nombre de conseillers
municipaux :**
En exercice : 22
Présents : 16
Absents : 6
Ayant donné pouvoir : 4

Etaient présents : M. Roland MARTIN, Maire,
Mme Françoise VIPREY, M. Christophe JANIN, Mme Bernadette DELAVELLE,
M. Bertrand LOUVET, M. Pascal RENAUD, Mme Brigitte COURTET, adjoints,
M. François JACQUOT, Mme Christelle MOUGIN, M. Patrick BERRET,
M. Philippe MERCIER, Mme Esther PETIT, Mme Françoise VUILLEMIN,
M. Vincent BOBILLIER, Mme Béatrice KOLODZIEJ, Mme Angélique MAIRE,
conseillers municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Mme Anne MAIRE qui donne pouvoir à
Mme Christelle MOUGIN, M. Philippe LOUVET qui donne pouvoir à M. Patrick
BERRET, M. Charles ALBER donne pouvoir à M. Christophe JANIN, M. Antoine
PETIT qui donne pouvoir à Mme Esther PETIT.

Absent excusé : Mme Géraldine FRANTZ

Absent non excusé : M. Christian LABARUSSIAS.

Secrétaire de séance : M. Christophe JANIN

**Délibération certifiée
exécutoire**

**Télétransmise en Préfecture
Le 23 mars 2023**

Publiée le 23 mars 2023

**DELIBERATION N° 2023.13
Affectation du résultat du budget bois 2022**

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022,
Considérant les opérations régulières,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2022,

REÇU EN PREFECTURE

Le 23/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-025-212501274-20230320-2023_13-DE

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

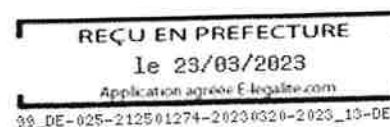
CHARQUEMONT FORET	Résultat compte administratif 2021	Virement à la Section d'investissement au titre de l'affectation du résultat 2021	Résultats de l'exercice 2022	Restes à réaliser au 31/12/2022	Reports nets	Besoin de financement 2022
Section d'investissement	16 357.53 €		779.97 €	-50 900.00 € 0,00 €	-50 900.00 €	33 762.50 €
Section de fonctionnement	34 885.73 €		79 627.05 €			

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit, en priorité, couvrir le besoin de financement de la section)

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

Résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/2022	114 512.78 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	33 762.50 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002 - Recette)	80 750.28 €
Total affecté au c/ 1068 :	33 762.50 €
Déficit de fonctionnement cumulé au 31/12/2022	
Déficit à reporter (ligne 002 - Dépense)	
Résultat d'investissement cumulé au 31/12/2022 (ligne 001 - Recette)	17 137.50 €

Pour extrait conforme,
Le Maire, Roland MARTIN



Département du Doubs

**COMMUNE DE
CHARQUEMONT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 MARS 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt mars à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Roland MARTIN, Maire.

Date de la convocation :
13 mars 2023

Affichée le :
13 mars 2023

**Nombre de conseillers
municipaux :**
En exercice : 22
Présents : 16
Absents : 6
Ayant donné pouvoir : 4

Etaient présents : M. Roland MARTIN, Maire,
Mme Françoise VIPREY, M. Christophe JANIN, Mme Bernadette DELAVELLE,
M. Bertrand LOUVET, M. Pascal RENAUD, Mme Brigitte COURTET, adjoints,
M. François JACQUOT, Mme Christelle MOUGIN, M. Patrick BERRET,
M. Philippe MERCIER, Mme Esther PETIT, Mme Françoise VUILLEMIN,
M. Vincent BOBILLIER, Mme Béatrice KOLODZIEJ, Mme Angélique MAIRE,
conseillers municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Mme Anne MAIRE qui donne pouvoir à
Mme Christelle MOUGIN, M. Philippe LOUVET qui donne pouvoir à M. Patrick
BERRET, M. Charles ALBER donne pouvoir à M. Christophe JANIN, M. Antoine
PETIT qui donne pouvoir à Mme Esther PETIT.

Absent excusé : Mme Géraldine FRANTZ

Absent non excusé : M. Christian LABARUSSIAS.

Secrétaire de séance : M. Christophe JANIN

**Délibération certifiée
exécutoire**

**Télétransmise en Préfecture
Le 23 mars 2023**

Publiée le 23 mars 2023

**DELIBERATION N° 2023.14
Affectation du résultat du budget communal 2022**

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022,
Considérant les opérations régulières,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2022,

REÇU EN PREFECTURE

Le 23/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-025-212501274-20230320-2023_14-DE

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

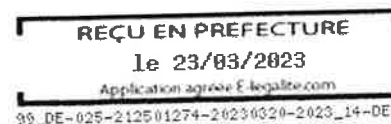
CHARQUEMONT COMMUNE	Résultat compte administratif 2021	Virement à la Section d'investissement au titre de l'affectation du résultat 2021	Résultats de l'exercice 2022	Restes à réaliser au 31/12/2022	Reports nets	Besoin de financement 2022
Section d'investissement	253 556.78 €		- 827 093.60 €	-87 000.00 € 147 300.00 €	60 300.00 €	513 236.82 €
Section de fonctionnement	424 485.17 €		429 851.08 €			

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit, en priorité, couvrir le besoin de financement de la section),

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

Résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/2022	854 336.25 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	513 236.82 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002 - Recette)	341 099.43 €
Total affecté au c/ 1068 :	513 236.82 €
Déficit de fonctionnement cumulé au 31/12/2022	
Déficit à reporter (ligne 002 - Dépense)	
Résultat d'investissement cumulé au 31/12/2022 (ligne 001 - Recette)	-573 536.82 €

Pour extrait conforme,
Le Maire, Roland MARTIN



Département du Doubs

**COMMUNE DE
CHARQUEMONT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 MARS 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt mars à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Roland MARTIN, Maire.

Date de la convocation :
13 mars 2023

Affichée le :
13 mars 2023

**Nombre de conseillers
municipaux :**
En exercice : 22
Présents : 16
Absents : 6
Ayant donné pouvoir : 4

Etaient présents : M. Roland MARTIN, Maire,
Mme Françoise VIPREY, M. Christophe JANIN, Mme Bernadette DELAVELLE,
M. Bertrand LOUVET, M. Pascal RENAUD, Mme Brigitte COURTET, adjoints,
M. François JACQUOT, Mme Christelle MOUGIN, M. Patrick BERRET,
M. Philippe MERCIER, Mme Esther PETIT, Mme Françoise VUILLEMIN,
M. Vincent BOBILLIER, Mme Béatrice KOLODZIEJ, Mme Angélique MAIRE,
conseillers municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Mme Anne MAIRE qui donne pouvoir à
Mme Christelle MOUGIN, M. Philippe LOUVET qui donne pouvoir à M. Patrick
BERRET, M. Charles ALBER donne pouvoir à M. Christophe JANIN, M. Antoine
PETIT qui donne pouvoir à Mme Esther PETIT.

Absent excusé : Mme Géraldine FRANTZ

Absent non excusé : M. Christian LABARUSSIAS.

Secrétaire de séance : M. Christophe JANIN

**Délibération certifiée
exécutoire**

**Télétransmise en Préfecture
Le 23 mars 2023**

Publiée le 23 mars 2023

**DELIBERATION N° 2023.15
Bilan des acquisitions et cessions immobilières 2022**

Le conseil municipal fait le bilan des acquisitions et cessions immobilières
faites en 2022 :

Acquisitions : Néant

Cessions : Cession terrain d'aisance sis « La Fontenotte », terrain cadastré
section AL n°40 (3a 24 ca) au prix total de 4 173.12 € au profit de la SCI FALIYO.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Roland MARTIN



REÇU EN PREFECTURE

Le 23/03/2023

Application agréée E.legalite.com

99_DE-025-212501274-20230320-2023_15-DE

Département du Doubs

**COMMUNE DE
CHARQUEMONT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 MARS 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt mars à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Roland MARTIN, Maire.

Date de la convocation :
13 mars 2023

Affichée le :
13 mars 2023

**Nombre de conseillers
municipaux :**
En exercice : 22
Présents : 16
Absents : 6
Ayant donné pouvoir : 4

Etaient présents : M. Roland MARTIN, Maire,
Mme Françoise VIPREY, M. Christophe JANIN, Mme Bernadette DELAVELLE,
M. Bertrand LOUVET, M. Pascal RENAUD, Mme Brigitte COURTET, adjoints,
M. François JACQUOT, Mme Christelle MOUGIN, M. Patrick BERRET,
M. Philippe MERCIER, Mme Esther PETIT, Mme Françoise VUILLEMIN,
M. Vincent BOBILLIER, Mme Béatrice KOLODZIEJ, Mme Angélique MAIRE,
conseillers municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Mme Anne MAIRE qui donne pouvoir à
Mme Christelle MOUGIN, M. Philippe LOUVET qui donne pouvoir à M. Patrick
BERRET, M. Charles ALBER donne pouvoir à M. Christophe JANIN, M. Antoine
PETIT qui donne pouvoir à Mme Esther PETIT.

Absent excusé : Mme Géraldine FRANTZ

Absent non excusé : M. Christian LABARUSSIAS

Secrétaire de séance : M. Christophe JANIN

**Délibération certifiée
exécutoire**

**Télétransmise en Préfecture
Le 24 mars 2023**

Publiée le 24 mars 2023

**DELIBERATION N° 2023.16
Vote des taux des impôts directs locaux**

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

En conséquence, Monsieur le Maire propose de voter les taux d'imposition pour l'année 2023.

REÇU EN PREFECTURE

le 24/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-025-212501274-20230320-2023_168-DE

DÉCIDE de ne pas revaloriser les taux communaux 2022 et de les fixer comme suit pour l'année 2023 :

- taxe d'habitation : 12.38 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 25.45 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 18.46 %

CHARGE Monsieur le Maire :

- de notifier cette décision aux services préfectoraux
- de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Roland MARTIN



REÇU EN PREFECTURE

le 24/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-025-212501274-20230320-2023_168-DE

Département du Doubs

**COMMUNE DE
CHARQUEMONT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 MARS 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt mars à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Roland MARTIN, Maire.

Date de la convocation :
13 mars 2023

Affichée le :
13 mars 2023

**Nombre de conseillers
municipaux :**
En exercice : 22
Présents : 16
Absents : 6
Ayant donné pouvoir : 4

Etaient présents : M. Roland MARTIN, Maire,
Mme Françoise VIPREY, M. Christophe JANIN, Mme Bernadette DELAVELLE,
M. Bertrand LOUVET, M. Pascal RENAUD, Mme Brigitte COURTET, adjoints,
M. François JACQUOT, Mme Christelle MOUGIN, M. Patrick BERRET,
M. Philippe MERCIER, Mme Esther PETIT, Mme Françoise VUILLEMIN,
M. Vincent BOBILLIER, Mme Béatrice KOLODZIEJ, Mme Angélique MAIRE,
conseillers municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Mme Anne MAIRE qui donne pouvoir à
Mme Christelle MOUGIN, M. Philippe LOUVET qui donne pouvoir à M. Patrick
BERRET, M. Charles ALBER donne pouvoir à M. Christophe JANIN, M. Antoine
PETIT qui donne pouvoir à Mme Esther PETIT.

Absent excusé : Mme Géraldine FRANTZ

Absent non excusé : M. Christian LABARUSSIAS.

Secrétaire de séance : M. Christophe JANIN

**Délibération certifiée
exécutoire**

**Télétransmise en Préfecture
Le 24 mars 2023**

Publiée le 24 mars 2023

**DELIBERATION N° 2023.17
Budget primitif 2023- Budget Bois**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de budget primitif 2023 du budget bois comme suit :

Section fonctionnement

Dépenses : 652 705.00 € Recettes : 707 155.28 € Suréquilibre : 54 450.28 €

Section investissement

Dépenses : 79 000.00 € Recettes : 90 900.00 € Suréquilibre : 11 900.00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, l'ensemble des propositions budgétaires 2023 et vote à l'unanimité le budget primitif du budget bois 2023 tel que présenté.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Roland MARTIN



REÇU EN PREFECTURE

Le 24/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-025-212501274-20230320-2023_17B-DE

Département du Doubs

**COMMUNE DE
CHARQUEMONT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 MARS 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt mars à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Roland MARTIN, Maire.

Date de la convocation :
13 mars 2023

Affichée le :
13 mars 2023

**Nombre de conseillers
municipaux :**
En exercice : 22
Présents : 16
Absents : 6
Ayant donné pouvoir : 4

Etaient présents : M. Roland MARTIN, Maire,
Mme Françoise VIPREY, M. Christophe JANIN, Mme Bernadette DELAVELLE,
M. Bertrand LOUVET, M. Pascal RENAUD, Mme Brigitte COURTET, adjoints,
M. François JACQUOT, Mme Christelle MOUGIN, M. Patrick BERRET,
M. Philippe MERCIER, Mme Esther PETIT, Mme Françoise VUILLEMIN,
M. Vincent BOBILLIER, Mme Béatrice KOLODZIEJ, Mme Angélique MAIRE,
conseillers municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Mme Anne MAIRE qui donne pouvoir à
Mme Christelle MOUGIN, M. Philippe LOUVET qui donne pouvoir à M. Patrick
BERRET, M. Charles ALBER donne pouvoir à M. Christophe JANIN, M. Antoine
PETIT qui donne pouvoir à Mme Esther PETIT.

Absent excusé : Mme Géraldine FRANTZ

Absent non excusé : M. Christian LABARUSSIAS.

Secrétaire de séance : M. Christophe JANIN

**Délibération certifiée
exécutoire**

**Télétransmise en Préfecture
Le 23 mars 2023**

Publiée le 23 mars 2023

**DELIBERATION N° 2023.18
Budget primitif 2023- Budget Communal**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de budget primitif 2023 du budget général comme suit :

Section fonctionnement

Dépenses : 2 399 881.56 €
Suréquilibre : 13 438.87 €

Recettes : 2 413 320.43 €

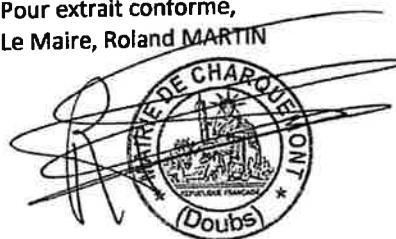
Section investissement

Dépenses : 1 542 726.13 €

Recettes : 1 542 726.13 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, l'ensemble des propositions budgétaires 2023 et vote à l'unanimité le budget primitif du budget général 2023 tel que présenté.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Roland MARTIN



REÇU EN PREFECTURE

le 23/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-025-2125 01274-2 023 0320-2023_18-DE

Département du Doubs

**COMMUNE DE
CHARQUEMONT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 MARS 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt mars à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Roland MARTIN, Maire.

Date de la convocation :
13 mars 2023

Affichée le :
13 mars 2023

**Nombre de conseillers
municipaux :**
En exercice : 22
Présents : 16
Absents : 6
Ayant donné pouvoir : 4

Etaient présents : M. Roland MARTIN, Maire,
Mme Françoise VIPREY, M. Christophe JANIN, Mme Bernadette DELAVELLE,
M. Bertrand LOUVET, M. Pascal RENAUD, Mme Brigitte COURTET, adjoints,
M. François JACQUOT, Mme Christelle MOUGIN, M. Patrick BERRET,
M. Philippe MERCIER, Mme Esther PETIT, Mme Françoise VUILLEMIN,
M. Vincent BOBILLIER, Mme Béatrice KOLODZIEJ, Mme Angélique MAIRE,
conseillers municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Mme Anne MAIRE qui donne pouvoir à
Mme Christelle MOUGIN, M. Philippe LOUVET qui donne pouvoir à M. Patrick
BERRET, M. Charles ALBER donne pouvoir à M. Christophe JANIN, M. Antoine
PETIT qui donne pouvoir à Mme Esther PETIT.

Absent excusé : Mme Géraldine FRANTZ

Absent non excusé : M. Christian LABARUSSIAS.

Secrétaire de séance : M. Christophe JANIN

**Délibération certifiée
exécutoire**

**Télétransmise en Préfecture
Le 23 mars 2023**

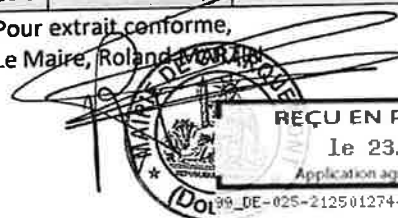
Publiée le 23 mars 2023

**DELIBERATION N° 2023.19
Subventions de fonctionnement 2023**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accorder les subventions de fonctionnement suivantes pour l'année 2023 :

Associations	Montant de la subvention	Mode de calcul
ADMR	2 232.80 €	0.80 € /hab x 2 791
Jeanne d'Arc de Charquemont	1 240.00 €	124 adhérents x 10 €
Jeanne d'Arc de Maîche	630.00 €	63 adhérents x 10 €
Gym Plaisir	215.00 €	43 adhérents x 5 €
Orchestre d'Harmonie	4 200.00 €	Forfait
Aéromodélisme	70.00 €	14 adhérents x 5 €
Les Jeux du Plateau	70.00 €	14 adhérents x 5 €
Familles Rurales de	117 577.10 €	BP Familles Rurales 2023
Coopérative école maternelle	6 460.04 €	116 élèves x 55.69 € (cf. délibération n° 2023.07
Coopérative école primaire	10 191.27 €	183 élèves x 55.69 € (cf. délibération n° 2023.07
Sporting club – ski	2 712.12 €	Convention
Ludothèque Pttdou	2 949.28 €	BP Familles Rurales 2023
TOTAL inscrit à l'article 6574	148 547.61 €	

Pour extrait conforme,
Le Maire, Roland MARTIN



REÇU EN PREFECTURE

Le 23/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-025-212501274-20230320-2023_19-DE

Département du Doubs

**COMMUNE DE
CHARQUEMONT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 MARS 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt mars à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Roland MARTIN, Maire.

Date de la convocation :
13 mars 2023

Affichée le :
13 mars 2023

**Nombre de conseillers
municipaux :**
En exercice : 22
Présents : 16
Absents : 6
Ayant donné pouvoir : 4

Etaient présents : M. Roland MARTIN, Maire,
Mme Françoise VIPREY, M. Christophe JANIN, Mme Bernadette DELAVELLE,
M. Bertrand LOUVET, M. Pascal RENAUD, Mme Brigitte COURTET, adjoints,
M. François JACQUOT, Mme Christelle MOUGIN, M. Patrick BERRET,
M. Philippe MERCIER, Mme Esther PETIT, Mme Françoise VUILLEMIN,
M. Vincent BOBILLIER, Mme Béatrice KOLODZIEJ, Mme Angélique MAIRE,
conseillers municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Mme Anne MAIRE qui donne pouvoir à
Mme Christelle MOUGIN, M. Philippe LOUVET qui donne pouvoir à M. Patrick
BERRET, M. Charles ALBER donne pouvoir à M. Christophe JANIN, M. Antoine
PETIT qui donne pouvoir à Mme Esther PETIT.

Absent excusé : Mme Géraldine FRANTZ

Absent non excusé : M. Christian LABARUSSIAS.

Secrétaire de séance : M. Christophe JANIN

**Délibération certifiée
exécutoire**

**Télétransmise en Préfecture
Le 23 mars 2023**

Publiée le 23 mars 2023

DELIBERATION N° 2023.20

**Subvention exceptionnelle à l'école maternelle dans le cadre du
projet de lecture/écriture « Livre élu »**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accorder une subvention
exceptionnelle d'un montant de 580 € à l'école maternelle dans le cadre du
projet de lecture/écriture « Livre élu ».

Pour extrait conforme,
Le Maire, Roland MARTIN



REÇU EN PREFECTURE

Le 23/03/2023

Application agréée E-lexalite.com

99_DE-025-212501274-20230320-2023_20-DE

Département du Doubs

**COMMUNE DE
CHARQUEMONT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 MARS 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt mars à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Roland MARTIN, Maire.

Date de la convocation :
13 mars 2023

Affichée le :
13 mars 2023

**Nombre de conseillers
municipaux :**
En exercice : 22
Présents : 16
Absents : 6
Ayant donné pouvoir : 4

Etaient présents : M. Roland MARTIN, Maire,
Mme Françoise VIPREY, M. Christophe JANIN, Mme Bernadette DELAVELLE,
M. Bertrand LOUVET, M. Pascal RENAUD, Mme Brigitte COURTET, adjoints,
M. François JACQUOT, Mme Christelle MOUGIN, M. Patrick BERRET,
M. Philippe MERCIER, Mme Esther PETIT, Mme Françoise VUILLEMIN,
M. Vincent BOBILLIER, Mme Béatrice KOLODZIEJ, Mme Angélique MAIRE,
conseillers municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Mme Anne MAIRE qui donne pouvoir à
Mme Christelle MOUGIN, M. Philippe LOUVET qui donne pouvoir à M. Patrick
BERRET, M. Charles ALBER donne pouvoir à M. Christophe JANIN, M. Antoine
PETIT qui donne pouvoir à Mme Esther PETIT.

Absent excusé : Mme Géraldine FRANTZ

Absent non excusé : M. Christian LABARUSSIAS.

Secrétaire de séance : M. Christophe JANIN

**Délibération certifiée
exécutoire**

**Télétransmise en Préfecture
Le 23 mars 2023**

Publiée le 23 mars 2023

DELIBERATION N° 2023.21

Subvention exceptionnelle à l'amicale des sapeurs-pompiers 2023

Le conseil municipal, avec 18 voix pour (M. Christophe JANIN ne prenant pas part au vote), décide d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 000 € à l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Charquemont dans le cadre de l'organisation des portes ouvertes du centre d'incendie et de secours de Charquemont le 2 juillet 2023.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Roland MARTIN



**REÇU EN PREFECTURE
le 23/03/2023**

Application agréée E-legalite.com

99_DE-025-212501274-20230320-2023_21-DE

Département du Doubs

**COMMUNE DE
CHARQUEMONT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 MARS 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt mars à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Roland MARTIN, Maire.

Date de la convocation :
13 mars 2023

Affichée le :
13 mars 2023

**Nombre de conseillers
municipaux :**
En exercice : 22
Présents : 16
Absents : 6
Ayant donné pouvoir : 4

Etaient présents : M. Roland MARTIN, Maire,
Mme Françoise VIPREY, M. Christophe JANIN, Mme Bernadette DELAVELLE,
M. Bertrand LOUVET, M. Pascal RENAUD, Mme Brigitte COURTET, adjoints,
M. François JACQUOT, Mme Christelle MOUGIN, M. Patrick BERRET,
M. Philippe MERCIER, Mme Esther PETIT, Mme Françoise VUILLEMIN,
M. Vincent BOBILLIER, Mme Béatrice KOLODZIEJ, Mme Angélique MAIRE,
conseillers municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Mme Anne MAIRE qui donne pouvoir à
Mme Christelle MOUGIN, M. Philippe LOUVET qui donne pouvoir à M. Patrick
BERRET, M. Charles ALBER donne pouvoir à M. Christophe JANIN, M. Antoine
PETIT qui donne pouvoir à Mme Esther PETIT.

Absent excusé : Mme Géraldine FRANTZ

Absent non excusé : M. Christian LABARUSSIAS.

Secrétaire de séance : M. Christophe JANIN

**Délibération certifiée
exécutoire**

**Télétransmise en Préfecture
Le 23 mars 2023**

Publiée le 23 mars 2023

**DELIBERATION N° 2023.22
Subvention exceptionnelle à l'Orchestre d'Harmonie**

Le conseil municipal, avec 19 voix pour (M. Bertrand LOUVET ne prenant pas part au vote), décide d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 6 936.30 € à l'association l'Orchestre d'Harmonie dans le cadre des travaux de mise aux normes sécurité de la salle la Démocrate.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Roland MARTIN



REÇU EN PREFECTURE

le 23/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-025-2125 01274-2023 0320-2023_22-DE

**COMMUNE DE
CHARQUEMONT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 MARS 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt mars à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Roland MARTIN, Maire.

Date de la convocation :
13 mars 2023

Affichée le :
13 mars 2023

**Nombre de conseillers
municipaux :**
En exercice : 22
Présents : 16
Absents : 6
Ayant donné pouvoir : 4

Etaient présents : M. Roland MARTIN, Maire,
Mme Françoise VIPREY, M. Christophe JANIN, Mme Bernadette DELAVELLE,
M. Bertrand LOUVET, M. Pascal RENAUD, Mme Brigitte COURTET, adjoints,
M. François JACQUOT, Mme Christelle MOUGIN, M. Patrick BERRET,
M. Philippe MERCIER, Mme Esther PETIT, Mme Françoise VUILLEMIN,
M. Vincent BOBILLIER, Mme Béatrice KOLODZIEJ, Mme Angélique MAIRE,
conseillers municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Mme Anne MAIRE qui donne pouvoir à
Mme Christelle MOUGIN, M. Philippe LOUVET qui donne pouvoir à M. Patrick
BERRET, M. Charles ALBER donne pouvoir à M. Christophe JANIN, M. Antoine
PETIT qui donne pouvoir à Mme Esther PETIT.

Absent excusé : Mme Géraldine FRANTZ

Absent non excusé : M. Christian LABARUSSIAS.

Secrétaire de séance : M. Christophe JANIN

**Délibération certifiée
exécutoire**

**Télétransmise en Préfecture
Le 23 mars 2023**

Publiée le 23 mars 2023

DELIBERATION N° 2023.23

**Réfection de la toiture de l'église. Autorisation de déposer un dossier
de demande de subvention auprès du Département -Contrat P@C**

Monsieur le Maire présente le projet de réfection de la toiture de l'église.
Le montant estimé des travaux s'élève à 20 927.14 € HT.
Il explique que dans ce cadre, la collectivité peut prétendre à des aides
financières du Département (contrat P@C).

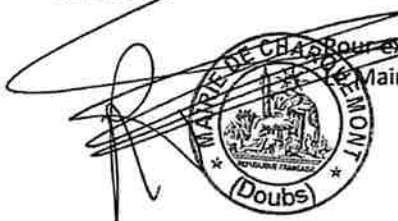
Cet exposé entendu, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Valide le projet de travaux de réfection du toit de l'église,
- S'engage à réaliser et à financer les travaux d'un montant estimé de
20 927.14 € HT,
- Sollicite l'aide financière du Département, à son taux le plus élevé possible.

-Dit que le financement pourrait être le suivant :

Montant des travaux	20 927.14 € HT
Subvention Département (30%)	6 278.14 € HT
Financement communal	14 649.00 € HT

-S'engage à réaliser les travaux à compter de la notification de décision
attributive de subvention.

 Pour extrait conforme,
Maire, Roland MARTIN

REÇU EN PREFECTURE

Le 23/03/2023

Application agréée E.legalite.com

99_DE-025-212501274-20230320-2023_23-DE

**COMMUNE DE
CHARQUEMONT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 MARS 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt mars à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Roland MARTIN, Maire.

Date de la convocation :
13 mars 2023

Affichée le :
13 mars 2023

**Nombre de conseillers
municipaux :**
En exercice : 22
Présents : 16
Absents : 6
Ayant donné pouvoir : 4

Etaient présents : M. Roland MARTIN, Maire,
Mme Françoise VIPREY, M. Christophe JANIN, Mme Bernadette DELAVELLE,
M. Bertrand LOUVET, M. Pascal RENAUD, Mme Brigitte COURTET, adjoints,
M. François JACQUOT, Mme Christelle MOUGIN, M. Patrick BERRET,
M. Philippe MERCIER, Mme Esther PETIT, Mme Françoise VUILLEMIN,
M. Vincent BOBILLIER, Mme Béatrice KOLODZIEJ, Mme Angélique MAIRE,
conseillers municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Mme Anne MAIRE qui donne pouvoir à
Mme Christelle MOUGIN, M. Philippe LOUVET qui donne pouvoir à M. Patrick
BERRET, M. Charles ALBER donne pouvoir à M. Christophe JANIN, M. Antoine
PETIT qui donne pouvoir à Mme Esther PETIT.

Absent excusé : Mme Géraldine FRANTZ

Absent non excusé : M. Christian LABARUSSIAS.

Secrétaire de séance : M. Christophe JANIN

**Délibération certifiée
exécutoire**

**Télétransmise en Préfecture
Le 23 mars 2023**

Publiée le 23 mars 2023

DELIBERATION N° 2023.24

Assiette, dévolution et destination des coupes de bois 2023

Vu le Code forestier et en particulier les articles, L112-1, L121-1 à L121-5, L124-1, L211-1, L212-1 à L212-4, L214-3, L214-5, D214-21-1, L214-6 à L214-11, L243-1 à L243-3, L244-1, L261-8

Exposé des motifs :

Le Maire rappelle au Conseil municipal que :

- la mise en valeur et la protection de la forêt communale sont reconnues d'intérêt général. La forêt communale de Charquemont, d'une surface de 260.17 ha étant *susceptible d'aménagement, d'exploitation régulière ou de reconstitution*, elle relève du Régime forestier ;
- cette forêt est gérée suivant un aménagement approuvé par le Conseil municipal et arrêté par le préfet en date du 17/04/2013. Conformément au plan de gestion de cet aménagement, l'agent patrimonial de l'ONF propose, chaque année, les coupes et les travaux pouvant être réalisés pour optimiser la production de bois, conserver une forêt stable, préserver la biodiversité et les paysages ;
- la mise en œuvre du Régime forestier implique pour la commune, des responsabilités et des obligations notamment la préservation du patrimoine forestier et l'application de l'aménagement qui est un document s'imposant à tous.

En conséquence, il invite le Conseil municipal à délibérer sur la présentation d'assiette des coupes 2023 puis sur la dévolution et la destination des produits issus des coupes de bois réglées, des coupes non réglées de la parcelle 25 et des chablis.

REÇU EN PREFECTURE

Le 23/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-025-212501274-20230320-2023_24-DE

En application de l'article R.213-23 du code forestier et conformément au programme des coupes de l'aménagement forestier, l'agent patrimonial de l'ONF présente pour l'année 2023, l'état d'assiette des coupes.

2. Dévolution et destination des coupes et des produits de coupes

2.1 Cas général :

L'ONF propose de vendre les coupes et les produits de coupes des parcelles comme suit :

	EN VENTES DE GRE A GRE PAR SOUMISSION (vente en salle, ouverte au public)					EN VENTES GROUPEES, PAR CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT (2)		
	En bloc et sur pied	En futaie affouagère (1)	En bloc façonné	Sur pied à la mesure	Façonnées à la mesure			
Résineux						Grumes	Petits bois	Bois énergie
						25		
Feuillus		Essences :	Essences			Grumes	Trituration	Bois bûche Bois énergie
						Essences		

Après en avoir délibéré,

Vu le contexte sanitaire et la crise du scolyte, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de refuser l'état d'assiette et la destination des coupes proposés par l'ONF pour cette année 2023, et autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette affaire.

2.2 Vente simple de gré à gré :

2.2.1 Chablis :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de vendre les chablis de l'exercice sous la forme suivante :
sur pied à la mesure
- ☐ Souhaite une vente de gré à gré sous forme d'accord cadre ou par intégration dans un contrat d'approvisionnement existant ;
- Autorise le Maire à signer tout document afférent.

REÇU EN PREFECTURE
le 23/03/2023
Application agréée E.legalite.com
99_DE-025-212501274-20230320-2023_24-DE

2.2.2 Produits de faible valeur :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de vendre de gré à gré selon les procédures de l'ONF en vigueur les produits de faible valeur des parcelles suivantes : **diverses**
- Donne pouvoir au Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente ;
- Autorise le Maire à signer tout document afférent.

3. Rémunération de l'ONF pour les prestations contractuelles concernant les bois façonnés et les bois vendus sur pied à la mesure

- ☒ Pour les coupes à vendre façonnées en bloc ou à la mesure, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
 - Demande à l'ONF d'assurer une prestation d'assistance technique à donneur d'ordre ;
 - Autorise le maire à signer le devis que lui présentera l'ONF pour l'exécution de cette prestation.
- ☒ Pour les bois vendus sur pied à la mesure, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
 - Demande à l'ONF d'assurer une prestation de contrôle du classement des bois ;
 - Autorise le maire à signer le devis que lui présentera l'ONF pour l'exécution de cette prestation.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Roland MARTIN



REÇU EN PREFECTURE

le 23/03/2023

Application agréée E.legalite.com

99_DE-025-2125 01274-2023 0320-2023_24-DE

Département du Doubs

**COMMUNE DE
CHARQUEMONT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 MARS 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt mars à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Roland MARTIN, Maire.

Date de la convocation :
13 mars 2023

Affichée le :
13 mars 2023

**Nombre de conseillers
municipaux :**
En exercice : 22
Présents : 16
Absents : 6
Ayant donné pouvoir : 4

Etaient présents : M. Roland MARTIN, Maire,
Mme Françoise VIPREY, M. Christophe JANIN, Mme Bernadette DELAVELLE,
M. Bertrand LOUVET, M. Pascal RENAUD, Mme Brigitte COURTET, adjoints,
M. François JACQUOT, Mme Christelle MOUGIN, M. Patrick BERRET,
M. Philippe MERCIER, Mme Esther PETIT, Mme Françoise VUILLEMIN,
M. Vincent BOBILLIER, Mme Béatrice KOLODZIEJ, Mme Angélique MAIRE,
conseillers municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Mme Anne MAIRE qui donne pouvoir à
Mme Christelle MOUGIN, M. Philippe LOUVET qui donne pouvoir à M. Patrick
BERRET, M. Charles ALBER donne pouvoir à M. Christophe JANIN, M. Antoine
PETIT qui donne pouvoir à Mme Esther PETIT.

Absent excusé : Mme Géraldine FRANTZ

Absent non excusé : M. Christian LABARUSSIAS.

Secrétaire de séance : M. Christophe JANIN

**Délibération certifiée
exécutoire**

**Télétransmise en Préfecture
Le 23 mars 2023**

Publiée le 23 mars 2023

**DELIBERATION N° 2023.25
Programme de travaux forêt 2023**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le programme de travaux sylvicoles et de maintenance qu'il est nécessaire de réaliser dans la forêt communale en 2023. Ce document présente les modalités d'intervention de l'ONF.

Cet exposé entendu, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve l'ensemble des dispositions figurant au programme de travaux pour un montant total de 5 970.70 € HT.
- Dit que les sommes correspondantes seront inscrites au budget
- Donne pouvoir au maire pour signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre du programme y compris les modifications éventuelles du mode de réalisation.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Roland MARTIN



REÇU EN PREFECTURE

Le 23/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-025-212501274-20230320-2023_25-DE